



Amiens, le 27 juillet 2016

Communiqué de presse

Dispositif estival de sécurité et de secours sur la côte samarienne

Comme chaque année, l'afflux des touristes et des résidents secondaires sur la côte picarde (la population de l'arrondissement d'Abbeville passe de 150 000 à environ 350 000 habitants) nécessite une mobilisation de tous.

Un dispositif estival de sécurité et de secours est donc mis en place jusqu'au premier week-end de septembre 2016.

Mobilisation de la Gendarmerie départementale

Les effectifs de la Gendarmerie départementale sont renforcés, notamment par l'activation de deux postes saisonniers à Fort-Mahon et à Cayeux-sur-Mer, d'un poste équestre à Fort-Mahon. En outre, un détachement de surveillance et d'intervention opère en juillet et août à Fort-Mahon et au Crotoy. La Brigade de prévention de la délinquance juvénile assurera également des permanences, notamment le week-end sur le littoral.

Ces renforts de 32 gendarmes sont chargés de prévenir toute forme de délinquance sur la voie publique et effectuent des patrouilles terrestres, cyclistes, équestres et routières sur les communes de Fort-Mahon, Quend, Le Crotoy et Cayeux-sur-Mer dans le prolongement de l'action des brigades de Rue, Saint-Valery-sur-Somme et Ault.

Renforts militaires dans le cadre de l'opération « Sentinelle »

Face à une menace terroriste élevée, l'engagement de militaires, en appui des policiers et des gendarmes, permet de démultiplier l'action des forces de sécurité, de manière visible et efficace sur tous les lieux de rassemblement importants au cours de l'été.

Depuis le 22 juillet 2016, deux sections de 27 militaires chacune sont déployées dans le département. L'une d'elles est affectée à la zone d'Abbeville et du littoral picard.

Mobilisation de la Sécurité civile (SNSM et SDIS 80)

La sécurité des estivants sur les plages est assurée, sous la responsabilité des maires des communes du littoral, par 54 sauveteurs Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

En dehors des zones de baignade, les Sapeurs-pompiers de Fort-Mahon, du Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Cayeux-sur-Mer et Mers-les-Bains assurent les secours en mer sur les 67 km de la côte picarde.

Par ailleurs, les sapeurs-pompiers renforcent la couverture du secteur Fort-Mahon et Quend-Plage en mettant en place une garde journalière au centre de Fort-Mahon.

Mobilisation des moyens hélicoptérés

La surveillance aérienne de la côte picarde est assurée par hélicoptère. Des vols préventifs sont assurés les jours ayant un fort coefficient de marée et les week-end et jours fériés.

Vigilance sur les routes de la Somme à l'occasion des départs en vacances

Période de très forte circulation, les mois d'été sont traditionnellement les plus meurtriers de l'année sur les routes. Ils se caractérisent par des flux plus importants de circulation, par la présence plus soutenue d'usagers vulnérables tels que les cyclistes et les motocyclistes et par le relâchement de la vigilance des usagers.

Depuis le début de l'année, plus d'une vingtaine de personnes ont trouvé la mort sur les routes du département, endeuillant autant de familles.

Des contrôles spécifiques seront mis en place dans tout le département de la Somme dans le cadre du plan de contrôle routier estival.

Les contrôles porteront essentiellement sur l'alcoolémie au volant et sur les vitesses (les radars mobiles de nouvelle génération seront largement utilisés). Les comportements incompatibles avec une conduite responsable seront aussi ciblés (téléphone au volant, port de la ceinture de sécurité etc).

Enfin, les contrôles porteront également sur les deux-roues motorisés, particulièrement exposés en cette période.

Effectuer un long trajet ne s'improvise pas et doit être préparé afin de partir sereinement. Quelques conseils élémentaires doivent être suivis afin de voyager dans des conditions optimisées :

- vérifier l'état de son véhicule,
- vérifier le chargement du véhicule,
- préparer son itinéraire,
- faire des pauses régulières sur la route des vacances.

Baignades et activités nautiques

La noyade est la principale cause de décès accidentels chez les jeunes enfants. En France, les enfants de moins de 6 ans représentent 15 % des 500 décès par noyade accidentelle chaque année. Face à ce constat, le ministère chargé de la santé et ses partenaires mènent de nombreuses actions de prévention pour permettre aux enfants l'apprentissage de la nage et pour informer parents et enfants des gestes essentiels à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité.

Afin de sensibiliser la population pour un été en toute sécurité, des dépliants "Mode d'emploi de la baignade" ont été distribués et avec le concours des ministères de l'Intérieur et de la ville, de la jeunesse et des sports, des sets de table sur le thème de la prévention des risques liés à la baignade sont distribués aux lieux de restauration situés à proximité des zones de baignade.

Traversée des baies de Somme et d'Authie

Les baies de Somme et d'Authie sont des milieux naturels comportant de nombreux risques : vent, brouillard, enlèvement, noyade ou blessures...

Le préfet a décidé de diffuser et de faire afficher par les communes un rappel de ces dangers accompagné des consignes de sécurité à respecter.

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur : <http://www.interieur.gouv.fr>

Vague de chaleur : recommandations pour la population

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Ne pas oublier que :

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Protéger son habitation avant et pendant la vague de chaleur

Isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité...

Se protéger

Ports d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée...

Attention à la déshydratation, insolation, coup de chaleur...

En cas de grossesse, la protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement importantes

La chaleur peut aggraver des maladies préexistantes et les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur.

Ces problèmes doivent être abordés avec votre médecin traitant et votre pharmacien avant l'été.

La plateforme téléphonique « Canicule info service » accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures) est activée dès le premier épisode de chaleur.

Plus d'informations sur : <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

À noter que le plan canicule comporte quatre niveaux :

- niveau 1 (vigilance verte) - « veille saisonnière » activée du 1er juin au 31 août,
- niveau 2 (vigilance jaune) - « avertissement chaleur », en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent,
- niveau 3 (vigilance orange) - « alerte canicule », déclenché par les préfets de département, en lien avec les Agences régionales de santé (ARS),
- niveau 4 (vigilance rouge) - « mobilisation maximale ».

Actuellement, la Somme se situe au niveau 1 (vigilance verte).